

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME AFIN DE REMPLACER L'AFFECTATION "SECTEUR D'EMPLOIS" PAR L'AFFECTATION "SECTEUR MIXTE" ET D'AUTORISER UNE HAUTEUR MAXIMALE DE 44 MÈTRES SUR LE SITE DÉLIMITÉ PAR LA RUE BASIN, LA RUE DES SEIGNEURS, PAR LE PARC DU CANAL DE LACHINE ET PAR LA LIMITE OUEST DES LOTS 1 573 210 ET 1 573 212 - 50, RUE DES SEIGNEURS

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le conseil de l'arrondissement du Sud-Ouest, suite à l'adoption à sa séance du 6 décembre 2011 du premier projet de règlement ci-haut mentionné, tiendra une assemblée publique de consultation le 30 janvier 2012 à 19h à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement au 815, rue Bel-Air.

L'objet du présent règlement vise à modifier le Plan d'urbanisme afin de remplacer, sur le plan intitulé « L'affectation du sol », l'affectation "Secteur d'emplois" par l'affectation "Secteur mixte" et d'autoriser, sur le plan intitulé « Les limites de hauteur », une hauteur maximale de 44 mètres sur le site délimité par la rue Basin, la rue des Seigneurs, le Parc du canal de Lachine et la limite ouest des lots 1 573 210 et 1 573 212 - 50, rue des Seigneurs

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera le premier projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire et est disponible pour consultation au bureau Accès Montréal situé à 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h ainsi que dans les bibliothèques de l'arrondissement.

DONNÉ à Montréal, ce 12 janvier 2012.

Caroline Fisette, OMA
Secrétaire d'arrondissement

